



Genève, le 6 mars 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département présidentiel
et du département de la sécurité et de l'économie**

**Le canton de Genève contrôlera
l'égalité salariale entre femmes et hommes sur ses marchés publics**

Alors que le 8 mars prochain le thème de la Journée internationale de la femme est « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous », en Suisse, à compétences et postes équivalents, les femmes gagnent en moyenne 677 francs par mois de moins que les hommes, ce qui représente une perte de 7,7 milliards de francs par an pour elles et leurs familles¹.

Cet écart est l'expression d'une discrimination et contrevient à la [loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes \(LEg\)](#).

A Genève, des contrôles d'égalité salariale entre femmes et hommes au sein des entreprises actives sur des marchés publics dans notre canton vont être prochainement effectués. Une première phase pilote débutera au printemps 2014. En effet, dans le cadre des marchés publics octroyés selon l'accord intercantonal sur les marchés publics et la législation genevoise d'application, les entreprises sont notamment soumises à l'obligation de respecter les conditions de travail en usage ainsi que l'égalité salariale entre femmes et hommes.

Dans cette perspective, le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE), en collaboration avec l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), organise une formation en deux modules d'une demi-journée chacun à l'intention de toutes les entreprises genevoises, **les jeudi 13 mars matin et mardi 25 mars après-midi dans les locaux de l'OCIRT**. Le programme détaillé ainsi que les modalités d'inscription sont disponibles sur le site Internet www.ge.ch/egalite, où sont également présentés les outils à la disposition des entreprises pour vérifier qu'elles respectent bien l'égalité salariale.

Par ailleurs, le BPE soutient l'initiative des Business and Professional Women (BPW) visant à rendre visible l'écart de salaire entre femmes et hommes en organisant depuis 2009 la journée d'action nationale *Equal Pay Day* dont le thème de cette année porte sur l'égalité des salaires dans les marchés publics.

Afin de marquer l'évènement, une conférence suivie d'une **table ronde** est organisée, avec le soutien du BPE, à l'auditorium de la Fédération des entreprises romandes (FER) à Genève le **vendredi 7 mars 2014 à 18h**.

Pour tout complément d'information :

- Pour le BPE : Mme Muriel Golay, directrice, PRE, ☎ +41 (0)22 388 74 50 ou +41 (0)78 621 60 44.
- Pour l'OCIRT : Mme Ingrid Unterlerchner, juriste, DSE, ☎ +41 (0)22 388 29 60.

¹ [Vers l'égalité des salaires ! Faits et tendances](#), Office fédéral de la statistique, juin 2013.